



Vœu en hommage à Louis CORTOT, Compagnon de la Libération, arpenteur du 20^{ème} arrondissement, pour sa contribution à la mémoire vivante et à l'engagement, sur proposition de Pascal Joseph et des élu.es du groupe Paris en Commun, Socialistes, Écologistes et Républicains,

Louis CORTOT, alias, Lip, est né le 26 mars 1925 à Sombernon (Côte-d'Or), résistant à 15 ans. Il nous quitte le 5 mars 2017 à Saint-Mandé à l'âge de 91 ans. Il est inhumé dans le caveau de l'Ordre de la Libération au cimetière du Père Lachaise.

Voici ce qu'en dit **l'Ordre de la Libération** :

Son père était artisan ferblantier. Il quitte la Côte d'Or en 1937 avec ses parents pour s'installer à Saint-Cloud où il passe son certificat d'études. Il fréquente également le club d'aviation populaire de Boulogne-Billancourt qui lui apporte des connaissances en mécanique. Au début de l'occupation, il est étudiant dans une école professionnelle à Suresnes. Très rapidement, au début de l'année 1941, à l'âge de 15 ans, il rejoint la résistance tout comme son frère aîné, Jean Cortot.

Entré en contact avec l'Organisation spéciale (OS) du Parti communiste, il manifeste son désir de participer à l'action directe ; il commence par récupérer des armes, couper des lignes téléphoniques et distribuer des tracts. Parallèlement, il doit abandonner ses études au milieu de sa troisième année à l'Ecole supérieure de Suresnes et devient ajusteur. C'est dans l'usine dans laquelle il travaille qu'il confectionne les bombes qu'il va utiliser lors de ses missions.

Louis Cortot réussit avec brio de nombreuses opérations ; il provoque ainsi avec son groupe le déraillement d'un train de tanks provenant des usines Renault, rend inutilisable un transformateur disjoncteur à Issy-les-Moulineaux en mai 1942 et participe au grenadage d'un convoi de jeunes hitlériennes à Trappes.

En juillet 1942, au sein des Francs-Tireurs et Partisans (FTP), son groupe fait sauter le bureau du Rassemblement national populaire (RNP) à Boulogne-Billancourt, puis détruit à l'explosif le bureau d'embauche des ouvriers français volontaires pour le travail en Allemagne de Courbevoie. En décembre 1942, il prend part à l'attaque à la bombe de la maison de la Gestapo rue de Bussy à Paris. En janvier 1943, il devient chef de groupe et participe notamment, en novembre 1943, au sabotage de la centrale électrique d'Issy les Moulineaux.

En janvier 1944, sous les ordres de son frère Jean (alias capitaine Buick), Louis Cortot rejoint les FTP de Seine-et-Marne pour participer à l'implantation d'un maquis à Saint-Mammès. En mai, juin et juillet, il prend part à des attaques de convois allemands en Seine-et-Marne. À partir de mai 1944, nommé aspirant et commandant de trois groupes de 15 hommes, il est également

chargé des liaisons entre l'état-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de Seine-et-Marne et celui de Paris.

Le 26 août 1944, il est très grièvement blessé à la face à Lieusaint en Seine-et-Marne, par des éclats de balles explosives, au cours des combats de la libération, faisant, malgré cela, preuve d'un grand courage et de sang-froid en n'acceptant que sur ordre formel de rejoindre un poste sanitaire.

Le 11 novembre 1944, il est décoré de la croix de la Libération par le général de Gaulle à l'Arc de Triomphe.

Après sa convalescence, il est responsable pour la Seine-et-Oise des milices patriotiques et de la Garde civique républicaine. Il est notamment en charge de l'instruction des dossiers pour le jugement des collaborateurs du département.

Aspirant de réserve à la fin de la guerre, il retourne à la vie civile d'abord comme ajusteur, puis dans la branche aéronautique chez Dassault en 1947 où il fait ensuite toute sa carrière.

Louis Cortot est président national de l'Association nationale des anciens combattants et ami(es) de la Résistance (ANACR) et membre du Conseil de l'Ordre de la Libération depuis décembre 2010. Il préside aussi, à compter de l'été 2012, l'association des amis du musée de l'ordre de la Libération.

Telle fut la reconnaissance de la Nation :

- Grand Officier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 8 novembre 1944
- Croix de Guerre 39/45 (1 citation)
- Croix du Combattant 39/45
- Croix du Combattant Volontaire 39/45
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

Voici ce que le 20^{ème} arrondissement peut en dire et qui motive son hommage :

Louis CORTOT était, comme tous les héros et les figures marquantes de la Résistance, un homme simple, doux et modeste. Ses liens avec le 20^{ème} arrondissement sont connus et avérés :

- Un terme de vie et son repos éternel au Père Lachaise, dans le Caveau des Immortels des Compagnons de la Libération ;
- Un résident du 20^{ème} arrondissement de 1999 à 2017, rue du Surmelin ;
- Une activité professionnelle, pendant la guerre, dans la rue Vincent, aujourd'hui située dans le quartier Belleville ;
- Une vie de co-présidence et de perpétuation de cette action avec l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et des Amis de la Résistance), sise au 79, rue Saint-Blaise ;
- Enfin, à de nombreuses cérémonies, bien sûr le 8 mai, le 18 juin, il venait, simplement et simplement décoré de sa croix de Compagnon de la Libération, un parmi les 1 038, sans oublier cinq communes françaises et dix-huit unités combattantes.

Ces moments et lieux le relient à notre arrondissement et c'est pourquoi, le 20^{ème} arrondissement tient à lui rendre un hommage ardent pour que vive sa mémoire ici.

Considérant :

- Ce que Louis CORTOT incarne comme jeune de France, qui s'engage au péril de sa vie, ce dont il a témoigné avec force lors de la remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation en 2016 notamment ;
- Les relations ininterrompues avec sa famille, attachée au 20^{ème} arrondissement ;
- Les relations ininterrompues avec l'ANACR ;
- L'engagement de rendre hommage à la figure de Louis CORTOT qui fut notre Compagnon, ce dont nous sommes honorés.

Le Conseil d'arrondissement du 20^{ème} arrondissement, réuni le 6 mars 2023 émet le vœu, en lien avec sa famille, ses amis et les associations :

- Que le nom de Louis CORTOT marque notre arrondissement dans nos rues, sous la forme la plus appropriée, d'une plaque, d'une évocation, d'une rue dont la dénomination est encore disponible ou une place ou un équipement public au plus près de la rue Saint-Blaise ou à défaut de tout lieu symbolique approprié ;
- Dans cet esprit, demande que la Commission de dénomination des voies, espaces verts et équipements publics municipaux se saisisse de cette demande du Conseil d'arrondissement ;
- Que la date de l'hommage soit en résonance avec les grands moments de sa vie, qu'ils soient personnels ou universels.